






Fiche technique

Article:	2414 
Modèle:	Gants de protection coupés OHNE BESCHICHTUNG
Tailles:	S, M, L, XL, XXL
<small>Pour plus de détails sur les dimensions et les poids des produits, voir ci-dessous (tableau).</small>	
Couleur:	blanc
Matière:	Tissu mélangé de polyéthylène/nylon/élasthanne
Épaisseur du matériau:	1,10 mm (env.)
Emballage:	240 paire / carton
Sous-emballage:	12 paire, groupé
<small>Pour plus de détails sur l'emballage, voir ci-dessous (tableau)</small>	
Instructions de lavage:	
	
EPI catégorie:	Classe II - comprend les risques moyens non énumérés dans la catégorie I ou III, conformément au règlement (UE) 2016/425, annexe I (Référence au Journal officiel de l'Union européenne)
Standard:	
EN 420:2003+A1:2009 - Gants de protection - Exigences générales	
EN 388:2016+A1:2018 - Protection contre les risques mécaniques	
	Résistance aux frottements 3
	Résistance aux coupures (Coupe Test) X
	Force de déchirure 4
	Force de pénétration par aiguille X
	Résistance aux coupures (TDM) conforme à EN ISO 13997:1999 B
EN 13594:2015 - Protection contre les chocs	
	Test: X
<small>(X = non effectué)</small>	



© BIG Arbeitsschutz GmbH

Équipement:

Tissu mélangé de polyéthylène/nylon/spandex, sans revêtement, poignet en tricot, env. jauge 13 (= 1,828 mm), Épaisseur du matériau paume: env. 1,10 mm

Propriétés:

Sensation de port agréable grâce à un excellent ajustement ergonomique. Grande souplesse. Respirant. Bonne résistance au frottement.

Applications:

Appropriés pour les travaux généraux à risques modérés et à exigences élevées en matière de protection contre les coupures, par ex. dans les métiers artisanaux, le bâtiment et les travaux publics, la construction de salons d'exposition, l'industrie automobile, le secteur de l'imprimerie, l'industrie du verre, l'industrie métallurgique, l'industrie mécanique, l'agriculture, l'exploitation forestière

But d'utilisation, secteurs d'application et évaluation des risques:

Ces produits répondent aux normes techniques indiquées. L'attention est attirée sur le fait que les conditions effectives d'utilisation ne peuvent pas être simulées et, de ce fait, il est de la seule décision de l'utilisateur d'utiliser ou non les produits pour l'application prévue. Le fabricant n'est pas responsable en cas d'utilisation abusive du produit. Avant toute utilisation, il faut donc effectuer une évaluation du risque résiduel pour constater si ces produits conviennent à l'utilisation prévue. Veuillez tenir compte des pictogrammes imprimés et des niveaux de performance.

Mesures de précaution pendant l'utilisation:

- Ne jamais plonger ces gants dans des substances chimiques et ne jamais les mettre en contact avec des substances chimiques.



- En manipulant des produits chimiques, utilisez exclusivement des gants avec un pictogramme chimique.
- Assurez-vous que les gants choisis sont résistants contre les produits chimiques utilisés.
- N'utilisez pas ces gants pour la protection contre des arêtes ou lames dentées coupantes ou contre le feu.
- Si des gants pour des applications chaudes sont nécessaires, assurez-vous que les gants répondent aux exigences EN 407:2020 et qu'ils ont été testés en fonction de leurs exigences.
- N'utilisez pas les gants à proximité de pièces de machine en mouvement.
- Avant toute utilisation, examinez attentivement les gants pour exclure toute erreur et tout défaut.
- Si les gants répondent aux exigences de la force de pénétration par aiguilles selon EN 388:2016+A1:2018, mais on ne peut pas supposer que les gants offrent une protection contre la perforation avec des objets pointus, comme par exemple des aiguilles de seringues.
- Ne pas utiliser les gants endommagés, usés, sales ou recouverts de n'importe quelle substance (même à l'intérieur) car ceci peut irriter la peau et causer des inflammations cutanées. Si ceci devait se produire, il faut demander conseil à un médecin.

EN 420:2003+A1:2009 - Gants de protection - Exigences générales et méthode de test pour les gants:

Cette norme spécifie les méthodes d'essai pertinentes à utiliser pour tous les gants de protection et les exigences générales concernant les principes de conception, l'assemblage des gants, la résistance du matériau des gants à la pénétration de l'eau, l'innocuité, le confort et les performances ainsi que l'étiquetage à effectuer par le fabricant et les informations à fournir par le fabricant.

EN 388:2016+A1:2018 - Gants de protection contre des risques mécaniques:

Les gants de protection contre les risques mécaniques doivent atteindre au moins une des propriétés (résistance aux frottements, aux coupures, forte de déchirure et de pénétration par aiguille) au moins le niveau de performance 1 ou le niveau de performance A pour le test de résistance aux coupures TDM conforme à la norme EN ISO 13997:1999.

Résistance aux frottements:	Le nombre de cycles d'abrasion nécessaires pour frotter l'échantillon testé.
Résistance aux coupures (Coupe-Test):	Le nombre de cycles d'essai au cours desquels l'échantillon est coupé avec une force constante et un contact répété.
Force de déchirure:	La force nécessaire pour continuer de déchirer le gant testé coupé.
Force de pénétration par aiguille:	La force nécessaire pour perforer le gant testé au moyen d'une pointe standardisée.
Résistance aux coupures (TDM):	La force minimale nécessaire pour couper l'échantillon d'essai avec un seul contact.

EN 388:2016+A1:2018


3X4XB

Critères de test	Évaluation	Article 2414
A = Résistance au frottement	0 - 4	3
B = Résistance aux coupures (Coupe Test)	0 - 5	X
C = Force de déchirure	0 - 4	4
D = Force de pénétration par aiguille	0 - 4	X
E = Résistance aux coupures (TDM) conforme à EN ISO 13997:1999	A - F	B
F = Test de protection contre les chocs conforme à EN 13594:2015	P	X

Plus le chiffre est élevé meilleur est le résultat du test. X signifie «non testé». P signifie «réussi».

Test	1	2	3	4	5
A = Résistance aux frottements (nombre de tours de frottement)	100	500	2000	8000	-
B = Résistance aux coupures (Index) Coupe-Test	1,2	2,5	5,0	10,0	20,0
C = Force de déchirure (N)	10	25	50	75	-
D = Force de pénétration par aiguille (N)	20	60	100	150	-

Test	A	B	C	D	E	F
E = Résistance à la coupure conforme à EN ISO 13997:1999 (N)	2	5	10	15	22	30
Article 2414		6.6				

EN 13594:2015 - Protection contre les chocs:

Chaque secteur pour lequel une protection contre les chocs est indiquée doit être testé. En raison de la méthode de test (dimensions de l'échantillon), il n'est pas possible de tester la protection des doigts contre les chocs. Les gants de protection contre les risques mécaniques doivent être conçus et réalisés de manière à offrir un amortissement spécifique aux chocs (p. ex. protection contre les chocs au niveau des jointures des doigts, des dos et des paumes de main). De tels gants doivent répondre aux performances de la catégorie de protection 1 conforme à EN 13594:2015.

En présence d'usure pendant le test de résistance aux coupures (B), les résultats du Coupe-Test doivent être uniquement considérés comme indications alors que le test de résistance aux coupures TDM (E) fournit des résultats de référence concernant les performances.


Avertissement:

Pour les gants avec deux ou plusieurs couches, la classification générale ne reflète pas nécessairement la performance de la couche extérieure.

Les gants avec résistance mécanique atteignant et présentant un niveau de performance 1 ou plus pour la force à la déchirure ne doivent pas être portés dans les cas où il y a un risque d'être happé dans des pièces de machines en mouvement.






Les tests se rapportent à la paume des gants.

But d'utilisation, secteurs d'application et évaluation des risques:

Appropriés pour les travaux généraux à risques modérés et à exigences élevées en matière de protection contre les coupures, par ex. dans les métiers artisanaux, le bâtiment et les travaux publics, la construction de salons d'exposition, l'industrie automobile, le secteur de l'imprimerie, l'industrie du verre, l'industrie métallurgique, l'industrie mécanique, l'agriculture, l'exploitation forestière

Marquages sur les gants:

Marque commerciale, N° de modèle, taille, symbole CE, pictogramme avec les numéros pertinents des normes EPI européennes applicables, pour la convenance alimentaire: symbole du verre et de la fourche, symbole i, symbole de fabrication avec date de fabrication: mois/année

-  Label de marque du fabricant
- 2414 Référence article de fabricant
- 10 Taille des gants (exemple)
-  Le marquage CE confirme le respect des exigences du règlement européen 2016/425.
-  Symbole i : Renvoi aux informations du fabricant
-  Pictogrammes avec les numéros correspondants des normes EPI européennes pertinentes (exemple, pictogramme détaillé dans les pages précédentes).
-  Date de fabrication mois/année: 00/0000

Dimensions/poids Article:

taille	Longueur en cm	Largeur en cm	Épaisseur du matériau pau	Poids en g/paire
S	21	11	0,11	36
M	21	11	0,11	40
L	21	11	0,11	48
XL	22	12	0,11	48
XXL	23	13	0,11	48

Les valeurs ci-dessus sont approximatives et sujettes à de légères variations.

Détails d'emballage (unité d'emballage):

taille	kg brut	kg net	Longueur en cm	Largeur en cm	Hauteur en cm
S	7,80	6,80	58	27	41
M	8,96	7,96	57	27	40
L	9,74	8,74	57	27	40
XL	9,90	8,90	58	27	44
XXL	10,30	9,30	57	27	41

Les valeurs ci-dessus sont approximatives et sujettes à de légères variations.

Composants dangereux - REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals):

Ce produit est fabriqué dans le respect des dispositions de l'annexe XVII du règlement européen REACH 1907/2006 et ne contient pas de substances dangereuses dans des concentrations soumises à une obligation de déclaration.

**Certification de conformité**

CE Ces produits forment un équipement de protection individuelle (EPI). Le sigle CE certifie que le produit répond aux exigences en vigueur du règlement (UE) 2016/425.

Identification et sélection:

Le choix des produits doit être fait en fonction des exigences du lieu de travail, de la nature du danger et des conditions environnementales pertinentes. L'employeur est responsable du choix du bon PSA. Par conséquent, il est nécessaire de vérifier que les produits sont adaptés aux besoins avant utilisation.

Règlement d'utilisation:

Les produits ne remplissent les exigences de sécurité que s'ils sont portés de manière parfaitement appropriée et dans un état impeccable. Avant usage, veuillez vérifier que les produits ne présentent pas d'imperfection ou de défaut. Si pendant l'utilisation des produits des déchirures ou des trous apparaissent, ils doivent être immédiatement jetés. Assurez-vous que les produits ne sont pas trop grands ou trop petits, mais qu'ils sont bien ajustés. Les modifications sur des EPI ne sont pas autorisées. Veuillez suivre les instructions du fabricant et les conserver tout au long de la durée d'utilisation de l'EPI. Nous n'assumons aucune responsabilité pour de possibles dommages et/ou conséquences dus à une utilisation non conforme.

Instructions de lavage:

Ne pas laver. Ne pas javelliser. Ne pas sécher en machine. Ne pas repasser. Ne pas nettoyer à sec et ne pas nettoyer par voie humide.

Les gants neufs et usagés doivent être soigneusement vérifiés avant de les porter afin de s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés. Les gants ne doivent jamais être stockés dans un état sale lorsqu'ils doivent être réutilisés. Si les contaminants ne peuvent pas être éliminés ou présentent un danger potentiel, il est conseillé d'essuyer délicatement les gants alternativement à gauche et à droite. Utilisez la main gantée de telle façon que les gants puissent être retirés sans que les mains non protégées entrent en contact avec les contaminants.

Stockage et vieillissement:

Stocker les produits dans leur emballage original, dans un lieu sombre, frais et sec, à l'abri des rayons directs du soleil et à distance de sources de chaleur. En cas de contact persistant avec la lumière directe du soleil ou avec une chaleur excessive, leur durée de vie est raccourcie. Évitez le contact du produit avec des solvants pouvant entraîner des modifications du produit ou de ses propriétés. En cas d'usage conforme et de stockage approprié, la durée de vie est en général de 5 années maximum (voir également la date de péremption sur l'emballage). De plus, les boîtes distributrices portent la date de fabrication (mois/année).

Élimination:

Les produits usagés peuvent être salis par des substances dangereuses et polluantes. L'élimination des produits doit se faire en accord avec les normes légales appliquées localement.

Risques pour la santé:

Jusqu'à maintenant, aucune allergie causée par l'utilisation du produit n'est connue. Si une réaction allergique devait se produire, il faut demander conseil à un médecin ou à un dermatologue.

Premiers secours:

Lorsque les produits sont contaminés par des produits dangereux, il faut les retirer.

En cas de contact avec la peau: consultez immédiatement un médecin si une réaction allergique apparaît.

En cas de contact avec les yeux: lavez abondamment l'œil concerné. Consultez immédiatement un médecin.

Centre notifié responsable de la réalisation de l'examen de type:

CENTXBEL Gent
Technologiepark 70
BE 9052 Gent
Belgien
No. d'identification: 0493

Le certificat de conformité complet ainsi que d'autres informations du fabricant sont disponibles à l'adresse:
www.big-arbeitsschutz.de



Se tenir de 28.06.2024/Rev.03